

Docteur GOURHANNIC MAHE Valérie  
Médecine générale  
Médecine Morphologique et Anti Age  
62 rue de la roche  
29870 LANNILIS  
Téléphone 02 98 04 02 77  
www.mahe-esthetique.fr  
[valerie.mahe5@wanadoo.fr](mailto:valerie.mahe5@wanadoo.fr)

## **CONSENTEMENT ECLAIRE POUR PEELINGS**

Document remis à  
M,Mme,Melle  
Nom :  
Prénom :  
Date de naissance :  
Adresse :  
Téléphone

### **Principes**

Les peelings sont considérés comme une forme accélérée d'exfoliation, induite par stimulation cutanée.

La profondeur d'action du peeling va permettre de traiter l'altération souhaitée.

Dans les peelings superficiels (Milk Peel, Dermaceutic) les alpha et béta- hydroxy acides sont des agents exfoliants chimiques naturels dont l'acide glycolique est l'agent principal.

Ils sont indiqués dans l'élimination des structures kératinisées de l'épiderme et favorisent ainsi le renouvellement physiologique et l'atténuation des irrégularités de la peau dues à l'acné, la kératose actinique et les problèmes de pigmentation.

Principales indications : exfoliant professionnel, élimination chimique des structures kératinisées de l'épiderme, excès de sébum, teint terne, stimulation épidermique, lissage de la peau.

Dans les peelings moyens (Cosmo Peel , Dermaceutic ), l'agent le plus couramment utilisé est le TCA.

Principales indications : rajeunissement facial, teint de fumeur, taches, rides, ridules.

L'avantage du peeling : il respecte les volumes de votre visage pour un résultat naturel, visible dès la première séance. C'est un procédé entièrement naturel et efficace pratiqué par un professionnel. Discret, votre entourage vous trouvera mieux sans pour autant savoir pourquoi !

### **Précautions avant le premier peeling**

Il est fortement recommandé d'utiliser les soins à domicile prescrits par votre médecin pour préparer votre peau et optimiser les traitements. Vous devrez débuter les soins au moins deux semaines avant le premier peeling. Ils permettent d'obtenir un effet homogène et d'optimiser les résultats.

Il est conseillé d'associer le peeling avec les soins à domicile adaptés : 15 jours avant le premier peeling puis entre chaque peeling, lorsque la peau a retrouvé son apparence normale, utiliser C25 Cream matin et le soir Turn Over (rides) ou Light Ceutic( taches).

En post peeling utiliser le soin réparateur et anti rougeurs K ceutic pendant au moins une semaine.

K ceutic contient un écran solaire FPS 50.

Eviter toute exposition aux UV au moins un mois après le dernier peeling.

Utiliser Sun Ceutic FPS 50 plusieurs fois par jour en cas d'exposition solaire.

### **Modalités du traitement**

Une séance dure entre 15 et 30 minutes et se déroule ainsi : nettoyage, application du peeling et neutralisation.

Certains peelings nécessitent de réaliser 4 séances à quelques semaines d'intervalle.

### **Les indications**

Acné

Coup d'éclat

Peaux ternes

Vieillessement cutané

Rides

Dyschromies pigmentaires

### **Les effets secondaires**

Fréquemment : des rougeurs, prurit, desquamations survenant après quelques jours, si vous suivez ce traitement pour une tache foncée, il est normal qu'elle s'obscurcisse le lendemain.

Plus rarement : une croûte peut survenir, dans ce cas ne pas l'arracher, sous peine de voir apparaître une cicatrice indélébile. Une infection localisée.

Exceptionnellement : une infection cutanée plus large, une cicatrice.

### **Contre indications**

-grossesse et allaitement

-les maladies de système

-les affections cutanées évolutives (herpès,...)

-toute infection en cours

-les troubles de la cicatrisation

Contre indication relative

-antécédent d'herpès : prévention avec du zovirax ou zelitrex 3 à 4 jours avant l'acte de peeling

### **Consentement**

S'agissant d'un acte à visée esthétique, aucune prise en charge par l'assurance maladie ne peut avoir lieu, y compris un arrêt de travail.

Il est convenu que les photos avant/après l'intervention pourront être effectuées dans un but de suivi de traitement et de tenue de dossier médical et éventuellement dans un but exclusivement scientifique et/ou éducatif.

Votre spécialiste, le Dr MAHE vous a communiqué toutes les informations sur les résultats attendus, les éventuels aléas relatifs à ce type de traitement, les effets secondaires possibles, les inconvénients mineurs et tous les risques connus inhérents à cet acte médical de manière conforme à votre état de santé et au vue de vos déclarations sur vos antécédents. Si l'un des ces points reste incompris, vous devez absolument lui en faire part dès maintenant.

En signant ce document, vous reconnaissez avoir arrêté votre choix en étant pleinement informé(e).

Fait en double exemplaire le

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance et parfaitement compris les informations qui m'ont été communiquées par le Docteur MAHE sur les peelings à des fins esthétiques. J'accepte expressément et sans réserve après réflexion qu'il réalise un tel traitement sur ma personne et m'engage à suivre toutes les recommandations et prescriptions de mon médecin le Docteur MAHE.

Fait à

Le

Signature du patient précédée de la mention « lu et approuvé ».